



Traité Avoda Zara

Michna 3 - Chapitre 3

המוצא כלים, ועליהם צורת חמה, וצורת לבנה, וצורת הדרקון
יוליכם לים המלח. רבנן שמעון בן גמליאל אומר, על המכובדים,
אסורים; על המבזינים, מותרים. רבבי יוסי אומר, שוחק וזורה לרוח,
או מטיל לים. אמרו לו, אף הוא נעשה זבל, ונאמר "ולא ידבק
בידך מאומה, מן החרם" (דברים יג, יח).

Si l'on trouve des objets où est représenté le soleil ou la lune, ou un dragon, il faut le jeter à la mer Morte. Rabban Chimon ben Gamliel dit : [au cas où ces images sont figurées] sur des objets précieux, ceux-ci sont interdits. Mais si ce sont des objets simples, il n'y a pas d'interdit. Rabbi Yossé dit : on peut les réduire en poussière, les disperser au vent ou les jeter à la mer [Morte]. Mais alors, lui fut-il répliqué, cette poussière devient un engrais [pour le champ] ; or il est dit : (Dévarim 13,18) : « rien de l'interdit ne devra rester dans ta main ».



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions